



De gauche à droite sur la photo ci-dessus: Peter Thomson, António Guterres et Miroslav Lujcak

La 72ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies a débuté le 12 septembre 2017

, sous le thème directeur:

«Placer l'être humain au cœur des efforts en faveur de la paix et d'une vie décente pour tous sur une planète durable»

. Le jour précédent, il a été procédé à l'investiture du Slovaque

Miroslav Lujcak qui succède au Fidjien Peter Thomson au poste de président de cette 72ème session (2017-2018). Ce, en présence du Secrétaire général des Nations Unies, le Portugais António Manuel de Oliveira Guterres.



Aucun privilège pour le chef d'État le plus puissant du monde (sauf son temps de parole). Il doit attendre comme tous les autres

Le 19 septembre 2017, les présidents américain et français ont pris leur tour de parole. Pour

Donald Trump, en 45 minutes, il a fait un très large tour d'horizon de sa vision des choses, conformément à tout ce qu'il a déclaré depuis ses promesses électorales. Concernant l'actualité immédiate, il l'a résumé en 5 points:



1. L'Iran est une nation dévoyée
2. Menaces sur la Corée du Nord
3. Le Venezuela a besoin d'être aidé
4. Terroristes perdants
5. Mais toujours l'Amérique d'abord



Pour Emmanuel Macron qui est passé pour 35 minutes après Donald Trump, il a pris soin de contredire celui-ci sur certains points.

A propos de l'Iran, le président Macron a lancé: *«Notre engagement sur la non-prolifération a permis d'obtenir un accord solide, robuste, qui permet de vérifier que l'Iran ne se dotera pas de l'arme nucléaire. Le dénoncer aujourd'hui sans rien proposer d'autre serait une lourde erreur, ne pas le respecter serait irresponsable, parce que c'est un accord utile, essentiel à la paix».*

Concernant la Corée du Nord, il a tenu à rappeler son opposition à l'escalade militaire, *«parce que la carte montre toute la complexité d'une intervention militaire».*

Pour répondre à *«L'Amérique d'abord»* du président Trump, le président Macron a tout simplement rappelé que: *«l'indépendance réside aujourd'hui dans l'interdépendance»*

Mais le successeur de François Hollande a aussi parlé de la Syrie: *«J'appelle la communauté internationale à prendre acte de son échec collectif et à s'interroger sur ses méthodes car agir pour la paix en Syrie, c'est agir pour le peuple syrien mais aussi contre le terrorisme islamique. La solution sera politique et non militaire*
». Voilà qui tranche carrément avec ce qu'a dit et fait faire François Hollande.



La Gazette de la Grande île du 20/09/2017

Quant aux îles éparses malgaches, il semble qu'il ignore jusqu'à leur existence...

20 septembre 2017 **Cette 72e session de l'Assemblée générale a débuté mardi 12 septembre sous le thème directeur : "Placer l'États membres au cœur des efforts en faveur de la paix et d'une vie décente pour tous sur une planète durable"**

Session du matin		Session de l'après-midi	
1. France S.E. M. Emmanuel Macron Président		20. Équateur S.E. M. Lenín Moreno Gavieles Président constitutionnel	
2. Maldives S.E. M. Ibrahim Mohamed Solih Président		21. Argentine S.E. M. Mauricio Macri Président	
3. Arabie Saoudite S.E. M. Mohammed bin Salman Président		22. Congo S.E. M. Denis Sassou Nguesso Président	
4. Cuba S.E. M. Miguel Díaz Canel Président		23. Chili S.E. M. Michelle Bachelet Jeria Présidente	
5. Brésil S.E. M. Michel Temer Président		24. Lettonie S.E. M. Kāris Kariņš Président	
6. Paraguay S.E. M. Petero Ceresoli Président		25. Algérie S.E. M. Abdelkader Boucheb Président	
7. Indonésie S.E. M. Joko Widodo Président		26. Nambie S.E. M. Hage Geingob Président	
8. Ukraine S.E. M. Petro Porochenko Président		27. Monténégro S.E. M. Filip Vujanović Président	
9. Perou S.E. M. Pedro Pablo Kuczynski Président		28. Roumanie S.E. M. Klaus Iohannis Président	
10. Iran (République Islamique d') S.E. M. Hassan Rouhani Président		29. Malawi S.E. M. Arthur Peter Mutharika Président	
11. Malaisie S.E. M. Mahiaddin Bin Mohamad Président		30. Madagascar S.E. M. Hery Mantal Rajonarimangina Rakotonirainana Président	
12. Chine S.E. M. Xi Jinping Président		31. Sénégal S.E. M. Macky Sall Président	
13. État de Palestine S.E. M. Mahmoud Abbas Président		32. Swaziland S.E. M. Kingiso Dlamini Chef d'État	
14. Union européenne S.E. M. Donald Tusk Président du Conseil européen		33. Libye S.E. M. Faouzi Mustafa Sarraj Président	
15. Paraguay S.E. M. Petero Ceresoli Président		34. Niara S.E. M. Baron Dwaaven Wepa Président	
16. Corée du Sud S.E. M. Moon Jae-in Président		35. Myanmar S.E. M. Henry Van Thio Vice-président	
17. Émirats Arabes Unis S.E. M. Khalifa bin Zayed Al Nahyan Président		36. Koweït S.E. M. Nasser bin Fahd Al Ahmad Al Sabah Président	
18. Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord S.E. M. Theresa May Première ministre		37. Norvège S.E. M. Erna Solberg Première ministre	
19. Italie S.E. M. Paolo Gentiloni Président du Conseil		38. Inde S.E. M. Narendra Modi Premier ministre	

Mercredi 20 septembre 2017

Journal des Nations Unies

Programme et ordre du jour des séances et des réunions

Mercredi 20 septembre 2017

Assemblée générale
Soixante-deuxième session

15 heures 9e et 10e séances plénières (webcast) Salle de l'Assemblée générale

7h pour l'heure de Madagascar

1. Allocution de Son Excellence Lenín Moreno Gavieles, Président constitutionnel de la République de l'Équateur
2. Suite du débat général [point 8]
3. Allocution de Son Excellence Marta Ochoa de Mochales Illia, Vice-Présidente de la République argentine
4. Allocution de Son Excellence Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo
5. Allocution de Son Excellence Michelle Bachelet Jeria, Présidente de la République du Chili
6. Allocution de Son Excellence Raimondo Vajonis, Président de la République de Lettonie
7. Allocution de Son Excellence Jacob Zuma, Président de la République sud-africaine
8. Allocution de Son Excellence Hage Geingob, Président de la République de Namibie
9. Allocution de Son Excellence Filip Vujanović, Président du Monténégro
10. Allocution de Son Excellence Klaus Iohannis, Président de la Roumanie
11. Allocution de Son Excellence Arthur Peter Mutharika, Président de la République du Malawi
12. Allocution de Son Excellence Hery Mantal Rajonarimangina Rakotonirainana, Président de la République de Madagascar
13. Allocution de Son Excellence Macky Sall, Président de la République du Sénégal
14. Allocution de Sa Majesté le Roi Mswati III, Chef d'État du Royaume du Swaziland
15. Allocution de Son Excellence Faouzi Mustafa Sarraj, Président du Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale de la Libye
16. Allocution de Son Excellence Baron Dwaaven Wepa, Président de la République de Niara
17. Suite du débat général [point 8]
18. Allocution de Son Excellence Henry Van Thio, Vice-Président de la République de l'Union du Myanmar
19. Allocution de Son Excellence le cheikh Jabar Al-Moharak Al-Hamad Al-Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït
20. Allocution de Son Excellence Erna Solberg, Premier Ministre de la Norvège
21. Allocution de Son Excellence Josiah Worega Binaminarama, Premier Ministre de la République des Fidji

www.un.org/press/fr

Je ne vais pas comparer l'incomparable mais Madagascar a tout de même aussi un président

élu, même s'il devient de plus en plus bizarroïde au fil des années... Selon le programme pré-établi par l'ONU, Hery Rajaonarimampianina passera à la mythique tribune, pour la 4^e fois consécutive, ce 20 septembre 2017 à 22h, heure de Madagascar (15h à New York).

De quoi va-il parler cette fois-ci ? De tout ce qu'il a dit, lors de ces 4 précédentes interventions, les réalisations et concrétisations se compte vraiment sur les doigts d'une main. Mais ce n'est pas sa faute, n'est-ce pas ? C'est la mienne, c'est la vôtre, c'est la faute aux cyclones, c'est la faute à tous ses prédécesseurs, surtout le président de la dernière transition dont il a été l'inamovible ministre des Finances.

99^e séance plénière
12 décembre 1979

34/91. Question des îles Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India

L'Assemblée générale.

Ayant examiné la question des îles Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India,

Rappelant sa résolution 1514 (XV) du 14 décembre 1960, contenant la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux,

Rappelant en outre la Déclaration relative aux principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les États conformément à la Charte des Nations Unies, contenue dans sa résolution 2625 (XXV) du 24 octobre 1970,

Considérant sa résolution 34/21 du 9 novembre 1979, ainsi que ses résolutions antérieures sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine,

Avant à l'esprit les décisions sur les îles Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India, adoptées par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine à ses quinzième³⁷, et seizième³⁸ sessions ordinaires, qui se sont tenues à Khar-toum du 18 au 22 juillet 1978 et à Monrovia du 17 au 20 juillet 1979,

Prenant note de la partie de la Déclaration politique adoptée par la sixième Conférence des chefs d'État ou de gouvernement des pays non alignés, tenue à La Havane du 3 au 9 septembre 1979³⁹, concernant les îles malgaches de l'océan Indien,

Rappelant les dispositions pertinentes de la Charte des Nations Unies relatives au règlement pacifique des différends,

Prenant note de la demande de réintégration formulée par Madagascar à propos des îles Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India⁴⁰,

Considérant la disposition maintes fois réitérée du Gouvernement malgache à entrer en négociation avec le Gouvernement français en vue de trouver à la question une solution conforme aux buts et principes de la Charte des Nations Unies,

1. *Réaffirme* la nécessité de respecter scrupuleusement l'unité nationale et l'intégrité territoriale d'un territoire colonial au moment de son accession à l'indépendance;

2. *Prend note* de la résolution sur les îles Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India, adoptée par le Conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine à sa trente-troisième session ordinaire, qui s'est tenue à Monrovia du 6 au 20 juillet 1979⁴¹,

3. *Invite* le Gouvernement français à entamer sans plus tarder des négociations avec le Gouvernement malgache en vue de la réintégration des îles précitées, qui ont été séparées arbitrairement de Madagascar;

4. *Demande* au Gouvernement français de rapporter les mesures portant atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de Madagascar et de s'abstenir d'en prendre d'autres qui auraient le même effet et pourraient affecter la recherche d'une solution juste au présent différend;

5. *Prie* le Secrétaire général de suivre l'application de la présente résolution et de faire rapport à ce sujet à l'Assemblée générale lors de sa trente-cinquième session;

6. *Décide* d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa trente-cinquième session une question intitulée "Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India".

99^e séance plénière
12 décembre 1979

Comme chaque année, depuis 1980, après la résolution prises ci-dessus, la question des îles malgaches est au menu de l'ordre provisoire de chaque Assemblée générale de l'ONU. Mais une fois sur place, le président élu du moment semble l'avoir oublié, et elle est, à chaque fois,

reporté d'année en année. Ainsi du président Rajaonarimampianina, élu en décembre 2013.

69^e, 70^e AG, 2014 et 2015, rien: la question n'a jamais été abordé.



Le président malgache Hery Rajaonarimampianina avant son discours à l'ONU, le 22 septembre 2016

71^e AG: miracle mon ami! Enfin, il l'évoque en déclarant: *«Le plus important est respect et le suivi des engagements, gage du capital-confiance.*

Pour notre cas, à l'initiative des autorités françaises, une reprise des négociations concernant les îles malagasy Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India dans le Canal de Mozambique a eu lieu le 17 juin dernier, à Paris.

Madagascar se félicite de cette initiative qui, de son point de vue, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Les résolutions 34/91 du 12 décembre 1979, et 35/123 du 11 décembre 1980, lesquelles « invite le gouvernement français à entamer sans plus tarder des négociations avec le Gouvernement malgache en vue de la réintégration de ces îles Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India), qui ont été séparées arbitrairement de Madagascar », et « engage le Gouvernement français à entamer d'urgence avec le Gouvernement malgache les négociations prévues dans la résolution 34/91, en vue de trouver à la question une solution conforme aux buts et principes de la Charte des Nations Unies»


Madagascar souhaite que les discussions qui ont été engagées, puissent se dérouler dans le respect des dispositions de la Déclaration de Manille sur le règlement des différends internationaux, énoncée par la résolution 37/10 du 15 novembre 1982 de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Celle-ci souligne, notamment les obligations qui découlent «des principes fondamentaux du droit international concernant la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale des États ainsi que des autres principes et règles du droit international contemporain généralement reconnus» ».

Seulement, une année après, le peuple malgache attend encore et toujours mais, comme ma sœur Anne, ne voit rien venir du tout. Qu'est-ce que le président Rajaonarimampianina va-t-il alors sortir de sa manche, avec l'appui de son nouveau ministre des Affaires étrangères, Henry Rabary-Njaka -parti en éclaireur- qui s'est heurté à des fins de non-recevoir très diplomatiques, en matière de rencontres de haut niveau pour son Boss...

Qui vivra verra. Il faut attendre patiemment ce discours de cette nuit (22h à Madagascar).
Ci-après l'ordre du jour provisoire établi dès juillet 2017

Nations Unies A/72/150

 **Assemblée générale** Distri. générale
13 juillet 2017
Français
Original : anglais

www.madagascar.org
Sixième-douzième session

EXTRAITS

Ordre du jour provisoire de la sixième-douzième session ordinaire de l'Assemblée générale*

Qui s'ouvrira au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, le mardi 12 septembre 2017, à 15 heures

(...)

61. Dispositifs offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes en matière d'études et de formation (résolution 71/185).

62. Application de la Déclaration sur l'accès de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (résolutions 71/106 à 71/122 et décision 71/521).

63. **Question des îles malgaches Océaniques, Juan de Nova, Europa et Bassas da India (Séances 71/502)**

64. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Qolan syrien occupé sur leurs ressources naturelles (résolution 71/247).

65. Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires (résolutions 428 (V), 71/172 et 71/173).

66. Consolidation et pérennisation de la paix (résolution 70/262). (...)

Jeannot Ramambazafy – 20 septembre 2017